



335944

Références : n° de gestion : 2009B01226
n° de dépôt : A2009/006356

INTERCALAIRE D'INDEXATION

Pièce à numériser : liste des souscripteurs (nombre d'actions
détenues par les 2 actionnaires est indiqué dans les
statuts, article 8)



**BANQUE POPULAIRE
DES ALPES**

Siège social : 2 avenue du Grésivaudan - B.P. 43 - Corenc 38701 LA TRONCHE Cedex
Téléphone : 04 76 88 13 13 **Télécopie :** 04 76 41 11 84 www.alpes.banquepopulaire.fr

Banque Populaire des Alpes. Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par l'article L. 512.2 du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux Etablissements de Crédit - Siren 605 520 071 RCS GRENOBLE - Activité annexe Société de Courtage d'Assurance. Inscrite au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 006 015 -Siège social : 2 avenue du Grésivaudan 38 700 CORENC.

ATTESTATION DE DEPOT POUR CONSTITUTION DE CAPITAL SOCIAL

Nous soussignés **BANQUE POPULAIRE DES ALPES**, dont le Siège Social est sis à CORENC (38) - 2, Avenue du Grésivaudan, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n° 605 520 071,
ATTESTONS,

qu'il a été déposé à son Agence de Annecy Bonlieu par Mr Eric Cabouat fondateur

A - Au compte spécial bloqué n° 31776756407 ouvert au nom de la société en formation dénommée SAS A2FC au capital de 10 000 EUROS, dont le Siège Social sera établi à PRINGY 74370 / 83 RUE DES CARTS
la somme de 10 000 euros
représentant la partie libérée soit 100% du capital social.

B - Une liste, figurant ci-après, comportant les nom, prénom usuel et domicile des souscripteurs avec l'indication des sommes versées par chacun d'eux.

La Banque Populaire des Alpes agit ainsi à titre de simple dépositaire agréé désigné par la législation des sociétés, et décline toute responsabilité quant à l'origine des fonds déposés et leur utilisation après déblocage

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Nom – Prénom usuel des souscripteurs	Domicile des souscripteurs	Montant des souscriptions	Montant des sommes libérées et versées ce jour	Versement effectué en (1)
		Euros	Euros	
MR ERIC CABOUAT	674 route des devants Pringy 74370	9 500	9 500	chq
MR ALAIN MERMIN	231 av de Genève Annecy 74 000	500	500	chq

(1) Les versements effectués par chèque sont pris sous réserve de bonne fin d'encaissement de ces derniers.

Fait à Annecy , le 13 août 2009.

(Signature du représentant de la Banque Populaire des Alpes)

BANQUE POPULAIRE DES ALPES
Agence ANNECY BONLIEU
Laurence BERTRAND
Directeur d'Agence